LA FRANCE ACCUEILLE LES START-UPS

L'ESSENTIEL EN

10

POINTS

1

IL Y EN A ÉNORMÉMENT

La France compte le plus grand nombre de créations d'entreprises en Europe. (Eurostat, 2014)

2

S'IMPLANTER EST RAPIDE

En 2014, **4,5 jours suffisent pour créer une entreprise en France**, contre 6 au Royaume-Uni et 14,5 en Allemagne. (Doing Business, Banque Mondiale)

3

DES COÛTS COMPÉTITIFS

Les coûts des procédures pour la création d'entreprise (% du Revenu National Brut par habitant) sont de 0,9 en France contre 1,2 aux Etats-Unis ou 8,8 en Allemagne (où l'augmentation a été particulièrement forte au cours des dernières années). Ces coûts demeurent stables en France. (Doing Business, World Bank)

4

UNE AMBITION

La Halle Freyssinet, plus grand incubateur numérique du monde, comptera plus de 1 000 start-up en 2016. Paris à elle seule en accueillera plus de 4 000. 100 000 m² seront dédiés à des espaces de travail partagés. **Plus de 50 programmes d'accélérateurs privés à Paris et dans les « métropoles French Tech »**.

5

LE FINANCEMENT

Des investisseurs expérimentés et favorables aux entrepreneurs assurent un financement initial solide et un écosystème en capital-risque.

La France est 1re en Europe pour l'investissement en capital-risque pour les start-up (384 M€) contre 355 M€ en Allemagne et 274 M€ au Royaume-Uni. (Eurostat)

La France est le 2nd écosystème du capital-risque en Europe (1,2 Md$ en 2013).

6

DES POLITIQUES PUBLIQUES À TOUS LES NIVEAUX

(gouvernemental, régional, et local avec les 9 « métropoles French Tech »)

Au niveau national, le Gouvernement du Président Hollande a fait des start-up une priorité par le biais d'une politique cohésive (40 mesures). Celles-ci incluent notamment le maintien de toutes les mesures fiscales soutenant l'innovation, le « Visa Entrepreneur », une loi sur la finance participative permettant aux start-up de lever jusqu'à 1 M€,...

7

UN STATUT FISCAL SPÉCIAL POUR LES JEUNES ENTREPRISES INNOVANTES ACCRÉDITÉES

Exemption totale de l'impôt sur les bénéfices. Exonération de charges sociales et fiscales pour l'employeur, jusqu'à un certain seuil. Exemption de l'impôt foncier/de la taxe professionnelle.

Environ 4 500 entreprises ont bénéficié de près de 800 M€ d'exonérations de charges sociales (depuis 2004 : année de création du statut de JEI).

8

UN SOUTIEN FINANCIER

Nombreuses incitations du Gouvernement et subventions pour créer de nouvelles entreprises. Quelques exemples :

- **une bourse de 30 000 € dont peuvent bénéficier les entrepreneurs étrangers et start-up** (French tech Ticket),
- le Fonds French Tech Accélération pour les start-up (programme de 200 M€),
- le Fonds « Large venture » doté de 500 M€ pour des injections de capitaux,
- 600 M€ de subventions régionales pour l'innovation (2012),
- 600 M€ pour les subventions européennes pour l'innovation (2012),
- prêts et subventions de bpifrance pour un montant de 700 M€ (2012).

9

UN ENVIRONNEMENT LÉGISLATIF SIMPLIFIÉ

Le Gouvernement français a simplifié les procédures administratives et législatives ainsi que les normes réglementaires. Ce qui **allège la comptabilité fiscale et les obligations de publications** pour les PME et les micro-entreprises.

10

LA RECHERCHE FAVORISÉE

Le Crédit d'Impôt Recherche couvre 30 % des dépenses de R&D jusqu'à 100 M€, et 5 % au-delà de ce plafond. 5 Mds€ par an et 20 000 entreprises (dont 88% de PME).

Plus d’informations sur
www.sayouitofrance.com

Business France
77, boulevard Saint-Jacques
75680 Paris Cedex 14 — France
Tél. : +33 1 44 87 17 17
Fax : +33 1 40 74 73 27

Conception — Réalisation SOPHIE PUBLIC Janvier 2015

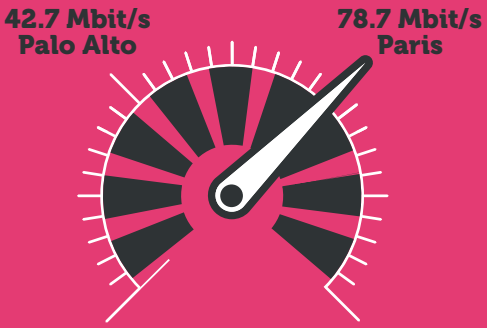

VITESSE MOYENNE DE TÉLÉCHARGEMENT EN FRANCE

31 Mbit/s

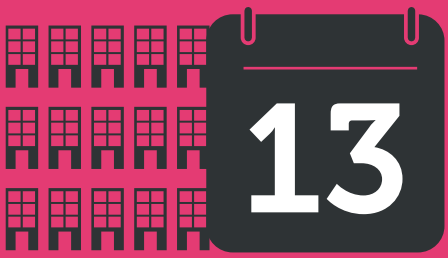

DÉCISIONS D'INVESTISSEMENT ÉTRANGER PAR SEMAINE

ACCÈS À UN MARCHÉ DE
65
MILLIONS DE CONSOMMATEURS
ÉGALEMENT PLATEFORME VERS LE MOYEN-ORIENT ET L'AFRIQUE

PRÈS DE

30%

DE LA R&D DES ENTREPRISES RÉALISÉS PAR DES GROUPES ÉTRANGERS